

Si le contenu ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

NEWSLETTER  
NEWSLETTER



## La lettre du C2D

Septembre-Octobre 2010 n°3

Suite à une trêve estivale bien méritée pour tous, l'activité du conseil a repris de plus belle dès septembre. La plénière de rentrée a été l'occasion pour les membres d'exprimer leurs attentes pour cette année de travail. L'échange fut plus que fructueux, merci à tous d'avoir répondu présents !

## LES ACTUS



### Démarche grand public du Plan Climat

La séance plénière du 19 octobre 2010 a été consacrée à la présentation de la saisine du conseil de développement sur la démarche grand public du plan climat. Le conseil est invité à construire avec les élus et d'autres partenaires une démarche de mobilisation des citoyens. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser le plus grand nombre d'habitants aux enjeux climatiques et d'encourager les changements de comportement au niveau individuel. Un groupe de travail porté par la commission Innovation et Emploi et piloté par Dominique Grand est ouvert aux volontaires.

[Lire la suite](#)



### Acceptabilité sociale des risques naturels et industriels

Le 24 septembre 2010, le C2D a été saisi par les élus de la Métro sur la question de l'acceptabilité sociale des risques naturels et industriels de l'agglomération grenobloise. Quelles sont les marges d'incertitudes acceptables ? Comment définir le périmètre de responsabilité des collectivités ? Comment associer les citoyens ? La plénière du 14 décembre 2010 sera consacrée à ce sujet. Vous pouvez dès à présent participer au groupe de travail consacré à cette thématique, groupe animé par Henri Biron.

[Lire la suite](#)



### "Remue-Méninges" sur le développement de l'agglomération

Le 21 septembre dernier, le conseil de développement organisait une séance exceptionnelle au stade des Alpes. Celle-ci a permis à chacun d'entre vous, après la signature de la charte de la participation, de faire des propositions de sujets de travail pour l'année à venir. Ces propositions seront rediscutées lors de la séance plénière du 16 novembre 2010, vous pouvez les retrouver sur le site de la Métro.

[Lire la suite](#)



### Lancement d'un projet expérimental en faveur de l'éducation

Suite à l'appel à volontaires lancé dans le Métroscope, 8 seniors bénévoles ont été retenus pour participer au projet expérimental du C2D baptisé "Plan d'accompagnement à la réussite éducative et citoyenne". Réunis le 14 octobre pour une ultime réunion d'information au lycée Pablo Neruda de St Martin d'Hères, ils devraient débiter leur action le 10 novembre 2010.

[Lire la suite](#)

## EN BREF

### Elaboration du Plan des déplacements urbains [PDU].

La Métro élabore actuellement son PDU. La commission [Aménagement du Territoire](#), [Temps et Mobilité](#) du C2D consacra ses prochaines séances de travail à ce sujet. Des

### Travaux du réseau des conseils de développement sur le SCOT.

Le réseau des 6 conseils de développement de la Région Urbaine Grenobloise poursuit ses travaux sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du

universités du PDU ouvertes au public permettront également de s'informer sur plusieurs sujets dans les mois à venir.

#### **Enquête sur les pratiques participatives dans l'agglomération grenobloise.**

L'agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise a remis son enquête présentant les pratiques participatives de communes de l'agglomération grenobloise.

#### **Parution de l'ouvrage sur les 10 ans de la loi Voynet du Certu.**

La Coordination nationale a souhaité, à l'occasion des 10 ans de la création des conseils de développement, publier [un ouvrage](#) sur ces instances. L'objectif de cette publication est notamment de dresser un état des lieux des conseils et de mutualiser leurs expériences.

Schéma de Cohérence Territorial. Sa prochaine séance plénière aura lieu le 30 novembre (cf ci-dessous Agenda). Un [supplément du Dauphiné Libéré](#) répond à 30 questions sur le SCOT.

#### **Suivi de l'avis rendu par le C2D sur le PLH,**

Jean-Philippe Motte, Vice Président de la Métro participera à la séance plénière du 16 novembre 2010 pour faire retour au C2D sur [ses propositions](#) concernant le Programme Local de l'Habitat.

#### **Economie sociale et solidaire**

La commission Innovation et Emploi du 5 octobre était consacrée en partie à la présentation de la politique de la Métro en faveur de [l'économie sociale et solidaire](#). Pour plus d'information, consultez le compte rendu de cette commission.

---

## **AGENDA**

**3 NOV. 2010**

Groupe de travail Habitat, 14h-16h, La Métro

**3 NOV. 2010**

Commission Culture, Solidarités et Démocratie [odj: plan climat], 18h-20h, La Métro

**3 NOV. 2010**

Commission Aménagement du territoire, Temps et Mobilité [odj: agence de mobilité et PDU], 18h-20h, Station Mobile

**8 NOV. 2010**

Commission Innovation et Emploi [ odj : présentation Alpesolidaires ], 18h-20h, La Métro

**16 NOV. 2010**

Séance Plénière de Bilan, 18h-20h, La Métro

**18 NOV. 2010**

Groupe de travail Plan Climat , 17h30-20h, La Métro

**30 NOV 2010**

Plénière du réseau des Conseils de développement sur le SCOT , 19h à 21h, à la communauté de communes de Bièvre Toutes Aures  
Grenoble Air Parc - St Etienne de St Geoirs

**1 DEC 2010**

Commission Aménagement du territoire, Temps et Mobilité, 18h-20h, La Métro

**6 DEC 2010**

Commission Innovation et Emploi , 18h-20h, La Métro

**8 DEC 2010**

Commission Cultures, Solidarités et Démocratie, 18h-20h, La Métro

**9 DEC 2010**

Groupe de travail Plan climat, 18h-20h

**14 DEC 2010**

Séance plénière du Conseil de développement [ odj : Les risques naturels et industriels ], 18h-

20h, La Métro

**16 DEC 2010**  
Jeudi du Projet d'agglomération (JPA)



Le Forum - 3 rue Malakoff - 38 031 Grenoble Cedex 01  
T - 04 76 59 59 59 F - 04 76 59 56 50

[lametro.fr](http://lametro.fr) / [conseildedeveloppement@lametro.fr](mailto:conseildedeveloppement@lametro.fr)

Pour vous désabonner de cette newsletter, notifiez "désinscription lettre économique" après avoir [cliqué ici](#).

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant.

Crédits photos : Grenoble-Alpes Métropole